

Programme de la Journée

Journée Salaire et assurances sociales 2026

Jeudi 8 janvier 2026 – Hôtel Mövenpick, Lausanne

Horaires	Thèmes	Intervenants
08.30–09.00	Accueil des participants, café et croissants	
09.00–09.05	Propos de bienvenue	Birgitt Bernhard, Patrick Lehner et Emmanuelle Ossola WEKA Business Media SA
09.05–10.00	Nouveautés en assurances sociales - Ce qu'il faut savoir pour 2026 - Les projets en cours - Sélection de jurisprudences importantes	Thierry Rossier Spécialiste en assurances sociales David Raedler Docteur en droit, spécialiste FSA droit du travail, avocat
10.00–10.30	Pause	
10.30–11.30	Décomptes de salaires – Cas épineux - Maladie/accident/maternité/départ – méthodes de calcul - Entrée en cours de mois avec impôt source – méthodes applicables - Conversion salaire mensuel en salaire horaire – méthodes de calcul - Compensation du salaire net - Stagiaire – salaire assuré LAA	Oksan Cocol Spécialiste en salaires Thierry Rossier Spécialiste en assurances sociales
11.30–12.30	Grossesse, maternité et congé parental - Protections légales durant la grossesse - Congé maternité et allocations - Congé parental – protection et allocation - Gestion du retour au travail - Jurisprudence récente et bonnes pratiques	Juliette Ancelle Avocate, spécialiste du droit du travail et des technologies
12.30–13.30	Cocktail dînatoire	
13.30–15.00	Incapacité de travail - Notion d'incapacité de travail et différence avec les causes objectives - Protection du salaire en cas d'incapacité de travail - Protection contre la résiliation en cas d'incapacité de travail - Cas spécifique de l'incapacité de travail liée à la place de travail - Vacances et incapacités de travail - Vérification et contestation d'une incapacité de travail	Christian Giauque Avocat, spécialiste FSA en droit du travail, Horizon Avocats David Raedler Docteur en droit, spécialiste FSA droit du travail, avocat
15.00–15.30	Pause	
15.30–16.30	L'intelligence artificielle au service de la paie: usages concrets et cadre juridique - Les points importants de l'utilisation de l'IA dans le processus de paie - L'écosystème technologique dans l'évolution de la paie - Les cas d'utilisation de l'IA dans la paie - Les échanges automatisés avec les institutions d'assurances sociales	Patrick Zwahlen Head of Romandie HR Campus Paul Michel Avocat, spécialisé en droit du travail et assurances sociales
16.30–17.00	Questions et clôture	Birgitt Bernhard, Patrick Lehner et Emmanuelle Ossola WEKA Business Media SA

Sous réserve de modifications du programme.